ELECTIONS LEGISLATIVES DE NOVEMBRE 1958

3' CIRCONSCRIPTION DU MORBIHAN

ELECTRICES, ELECTEURS,

Les membres du Bureau départemental du Mouvement POUJADE, se conformant aux directives de leur Président National, ont décidé de déposer une candidature dans chacune des six circonscriptions du Morbihan, **en faisant connaître leur intention de se retirer partout où un candidat national anti-dirigiste s'enaaqerait par écrit à soutenir les principales revendications de notre Mouvement.**

Nous avons reçu de M. MARCELLIN la déclaration suivante :

« Nous soussignés, Raymond MARCELLIN, Yves du HALGOUET et Louis LE MONTAGNER, candidats aux élections législatives des 23 et 30 Novembre 1958, nous engageons, au cas où nous serions élus, à soutenir les revendications suivantes du Mouvement POUJADE qui correspondent au programme des Indépendants et des Paysans :

1° Abrogation des textes législatifs et réglementaires contraires aux intérêts de l'entreprise libre.

2° Vote de textes législatifs destinés à mettre l'agriculture, l'industrie, le commerce et l'artisanat français en mesure de lutter efficacement dans le Marché Commun.

3° Révision des lois sociales dans un esprit d'égalité entre tous les Français.

4° Prise en considération d'une réforme fiscale impliquant l'impôt à la base et la formation immédiate d'une commission chargée de son étude.

5° Amnistie fiscale totale à la suite des contrôles et amendes jusqu'à promulgation de la réforme fiscale indiquée au paragraphe précédent.

6° Maintien de la présence française en Afrique du Nord et dans tous les territoires de la Communauté, dans la tradition de la civilisation française, et intégration progressive de l'Algérie et du Sahara à la Métropole.

7° Fermeté absolue en ce qui concerne l'ingérence des pays étrangers dans le gouvernement de la France.

8° Défense des libertés familiales, religieuses, scolaires, individuelles et syndicales.

Nous nous engageons à ne pas nous désister pour un candidat marxiste, communiste ou socialiste.

Fait à VANNES, le 6 Novembre 1958.

Dans ces conditions, non seulement nous avons retiré nos candidats qui se présentaient contre MM. MARCELLIN, du HALGOUET et LE MONTAGNER, mais nous avons demandé à nos militants, adhérents et sympathisants de ces circonscriptions de leur apporter leurs voix dès le premier tour et de faire campagne en leur faveur pour barrer la route aux collectivistes.

Par contre, nous avons maintenu nos candidats dans les trois autres circonscriptions parce qu'aucun engagement ne nous est parvenu. C'est pourquoi j'ai l'honneur de solliciter vos suffrages le 23 Novembre prochain.

Je ne suis ni un ambitieux ni un politicien de métier ; il n'est donc pas question pour moi de chercher à être élu mais de grouper sur mon nom les suffrages de ceux qui se refusent à l'écrasement fiscal de la libre entreprise au bénéfice des Trusts et de l'Etat, à la fonctionnarisation du commerce, à la ruine de l'agriculture, à la réduction du pouvoir d'achat des salariés, à la faillite du franc, à l'encasernement dans le Marché Commun et à l'abandon de notre Empire à la rapacité des banques internationales ou de la Russie soviétique.

Il s'agira ensuite, au second tour de scrutin, de reporter ces voix, pour assurer son élection, sur le candidat national qui acceptera de nous donner les garanties sérieuses qu'actuellement nous n'avons pas.

Commerçants et Artisans, Agriculteurs, membres des Professions Libérales, Ouvriers, Salariés, Fonctionnaires utiles, Economiquement faibles, Victimes de Guerre, Retraités, Anciens Combattants :

Pour faire barrage au collectivisme, aux abandons et endiguer la ruine ;

Pour défendre nos libertés familiales, professionnelles, nationales, religieuses, scolaires, individuelles et syndicales ;

Pour les Etats Généraux ;

Vous voterez le 23 Novembre pour :

Robert ELION

COMMERÇANT

Président Départemental de l'U.D.C.A.

CANDIDAT DE DEFENSE DES LIBERTÉS
présenté par Pierre POUJADE

Remplaçant éventuel :

Félix-Marcel DENIS

CULTIVATEUR

Fils de Déporté, Mort pour la France

Imp. LA LIBERTE